

# LCL LE CREDIT LYONNAIS



## DECLARATION INTERSYNDICALE LORS DE LA NEGOCIATION SALARIALE DU 22 DECEMBRE 2010

Nos Organisations Syndicales CFDT, CGT, FO, SNB considèrent que l'enveloppe consacrée aux mesures salariales proposées est nettement insuffisante.

De plus, votre logique visant à privilégier les mesures individuelles et les éléments de la rémunération variable, contribue à générer des inégalités et des divisions parmi les salariés.

C'est l'ensemble des salariés qui a permis à LCL d'obtenir de bons résultats, malgré un contexte économique difficile et des conditions de travail détériorées, en raison de la suppression de 3.519 postes en 3 ans.

Dans ce contexte, l'intersyndicale demande :

- des mesures générales pérennes et significatives pour tous les salariés.
- une enveloppe globale Mesures Générales / Mesures Salariales Individuelles bien supérieure à celle de l'an dernier.
- une répartition MG/MSI plus égalitaire.
- un calendrier de distribution des MSI priorisant les attributions en janvier 2011

Il est temps que les attentes tout à fait légitimes des salariés soient prises en compte, que la politique salariale de LCL soit en total corrélation avec les résultats financiers engendrés et que vous cessiez de creuser l'écart et le retard avec la profession.

Nous vous demandons de revoir à la hausse vos propositions. Dans le cas contraire, l'intersyndicale prendra toutes ses responsabilités.